



**Communication n° 290**  
**révisée au 31 août 2020**

**Directives techniques et réglementaires**  
**à validité limitée durant la saison 2020/2021**

**1. Amendement transitoire de la Règle 3.4.4 (Compétitions du Tournoi de France – Règles de participation et épreuves)**

En raison de la pandémie de COVID-19, de nombreuses compétitions et sessions de tests ont été annulées.

De ce fait, de nombreux patineurs n'ont pas pu valider des tests nécessaires pour prétendre à participer aux compétitions du Tournoi de France de la saison 2020/2021.

Afin de leur permettre de participer aux compétitions du Tournoi de France 2020/2021, **les règles suivantes sont amendées uniquement pour la saison 2020/2021** :

- 3.4.4.6 Solos benjamins 1<sup>ère</sup> année et solos benjamins 2<sup>ème</sup> année
  - a. i. et ii. : posséder le Test Fédéral ~~préparatoire~~ préliminaire
  - les autres règles de participation ne sont pas modifiées
  
- 3.4.4.7 Solos minimes 1<sup>ère</sup> année et solos minimes 2<sup>ème</sup> année
  - a. i. et ii. : posséder ~~le Test Fédéral de pré-bronze Standard ou Solo de Danses Imposées~~ au moins une danse imposée du Test Fédéral pré-bronze Standard ou Solo de Danses Imposées
  - les autres règles de participation ne sont pas modifiées
  
- 3.4.4.8 Solos cadets 1<sup>ère</sup> année et solos cadets 2<sup>ème</sup> année
  - a. i. et ii. : posséder ~~le Test Fédéral de bronze Standard ou Solo de Danses Imposées~~ au moins une danse imposée du Test Fédéral bronze Standard ou Solo de Danses Imposées
  - les autres règles de participation ne sont pas modifiées
  
- 3.4.4.9 Solos juniors 1<sup>ère</sup> année et solos juniors 2<sup>ème</sup> année
  - a. i. et ii. : posséder le Test Fédéral bronze Standard de Danses Imposées ~~ou Solo et au moins avoir validé une des Danses Imposées du Test Fédéral argent Standard de Danses Imposées ou Solo~~
  - les autres règles de participation ne sont pas modifiées
  
- 3.4.4.10 Solos seniors
  - a. i. : posséder ~~le Test Fédéral argent Standard de Danses Imposées ou Solo~~ au moins une danse imposée du Test Fédéral argent Standard de Danses Imposées ou Solo
  - les autres règles de participation ne sont pas modifiées

## 2. Amendement possible de la Règle 3.4.2.3

En fonction du contexte et du nombre d'inscrits, la CSNDG pourrait être amenée à réduire le nombre de compétitions du Tournoi de France. Cela entraînerait un amendement de la Règle 3.4.2.3 paragraphe b. :

"Les Patineurs figurant sur la Liste de Sélection sont classés dans l'ordre de l'addition de leurs ~~trois~~ **deux** meilleurs Scores Finaux obtenus aux Compétitions du Tournoi de France auxquels ils ont participé dans la catégorie correspondante au cours de la saison."

## 3. Passage en session des Tests Fédéraux préparatoire et préparatoire Major

Jusqu'au 31 décembre 2020, un candidat se présentant à un Test Fédéral préparatoire ou préparatoire Major pourra à sa guise patiner la **Danse Majeure** ou le **Swing Dance**.

## 4. Suspension de l'organisation de la Coupe de France Duos

En raison de la suspension de l'organisation de la Coupe de France Duos, toutes les références dans le Règlement Sportif National de Danse sur Glace 2020/2021 mentionnant les catégories de la Coupe de France Duos sont caduques.

## 5. Amendement de la Règle 1.5.2 paras 1, 2 et 3

Suite à de nombreuses remontées d'entraîneurs, il est apparu difficile de caler cet élément supplémentaire dans la durée actuelle des Danses d'Interprétation. Comme les montages musicaux et/ou chorégraphiques sont pour certains entamés ou finis, la CSNDG repousse à la saison prochaine l'intégration de ce nouvel élément et décide de garder le règlement de la saison 2019-2020.

Cela permettra d'évaluer les évolutions nécessaires en terme de durée de programme ainsi que d'affiner la nouvelle évaluation de la série de pas pour les catégories solos.

### 1) Danse d'Interprétation Solo Cadet/Argent : 2 minutes

- a. 1 Pose Combinée comportant une Attitude,
- b. 1 Séquence de Pas Circulaire comportant des Retournements,
- ~~c. 1 Séquence de Pas sur un pied,~~
- d. 1 Pirouette Solo Simple (Pirouette Solo Combinée non autorisée), mais pas plus, de trois tours minimum sur un pied,
- e. 1 Série de Twizzles Solo.

### 2) Danse d'Interprétation Solo Junior/Vermeil : 2 minutes 30

- a. 1 Attitude Combinée,
- b. 1 Séquence de Pas Circulaire ou Serpentine en S (2 lobes) comportant des Retournements,
- ~~c. 1 Séquence de Pas sur un pied,~~
- d. 1 Pirouette Solo Combinée, mais pas plus avec au moins 3 tours sur un pied dans l'une des parties et au moins 1 tour sur l'autre pied dans l'autre partie
- e. 1 Série de Twizzles Solo.

### 3) Danse d'Interprétation Solo Senior : 2 minutes 30

- a. 1 Séquence de Pas Circulaire ou Serpentine en S (2 lobes) comportant des Retournements,
- ~~b. 1 Séquence de Pas sur un pied,~~
- c. 1 Pirouette Solo Combinée, mais pas plus avec au moins 3 tours sur un pied dans l'une des parties et au moins 1 tour sur l'autre pied dans l'autre partie,
- d. 1 Série de Twizzles Solo,
- e. 1 Attitude combinée,
- f. 1 Mouvement Glissé Chorégraphique.

Paris, le 31/08/2020